

Suivi de l'Avifaune de la côte de Rothéneuf à la pointe du Grouin → 1^{er} bilan annuel



Rédacteurs : Pascale et Michel Arnould.
Bretagne vivante, antenne Rance-Émeraude.

Samedi 22 novembre 2025



INTRODUCTION

Le littoral breton est confronté à des défis majeurs pour la conservation de sa biodiversité face au changement climatique et à l'activité humaine. La montée du niveau de la mer, conjuguée aux tempêtes et aux activités humaines, provoque un recul important du trait de côte notamment sur le littoral bretillien. L'anse du Guesclin illustre parfaitement ce phénomène, avec une dune qui recule inexorablement, menaçant la route départementale et les écosystèmes fragiles. Des études prévoient une aggravation de ce phénomène à l'échelle de la Bretagne, avec des conséquences importantes sur les habitats naturels, les espèces et les activités humaines.

Face à ces défis, une gestion concertée du littoral impliquant l'ensemble des acteurs est essentielle : collectivités locales, organismes de recherche, associations de protection de l'environnement, usagers du littoral. La restauration de l'anse du Guesclin, telle que proposée par le département d'Ille et Vilaine, est un exemple de projet qui s'inscrit dans cette démarche, en cherchant à concilier la protection de l'environnement, l'adaptation au changement climatique et le maintien des activités humaines. L'enjeu est de taille, car il faut repenser l'aménagement du territoire en tenant compte des risques futurs et en intégrant la biodiversité dans les prises de décision.

La baie du Mont-Saint-Michel, reconnue pour sa richesse ornithologique, fait l'objet de comptages réguliers des limicoles, notamment par Bretagne Vivante, permettant de suivre l'évolution des populations, d'identifier les zones importantes pour leur cycle de vie et de mettre en place des mesures de protection adéquates.

La pointe de la Varde a fait l'objet d'inventaires de son avifaune de 2021 à 2023 afin d'évaluer l'efficacité des aménagements et de déterminer si des mesures correctives étaient nécessaires pour la conservation de ce site. Si ce rapport conclut que les aménagements semblent avoir un impact positif sur la faune, avec une stabilité ou une légère augmentation des populations, il souligne l'importance de la préservation des continuités écologiques pour la conservation à long terme de la biodiversité de la Pointe de la Varde, un site isolé dans un contexte périurbain.

La pointe du Grouin a fait l'objet de récents aménagements dans le contexte d'une importante affluence touristique. Concernant l'avifaune, un bilan faisait état en 2016 que peu d'espèces étaient considérées d'intérêt patrimonial : la Fauvette pitchou (inscrite à l'annexe 1 de la directive des oiseaux), le Pipit farlouse, la Linotte mélodieuse, et le Bouvreuil pivoine (espèces vulnérables). Plusieurs mesures mises en place devraient avoir un impact positif sur l'habitat des oiseaux : la renaturation écologique du site et des habitats naturels. La canalisation du public et la limitation du piétinement, qui devraient réduire les perturbations dans les zones sensibles. La transformation d'anciennes zones de stationnement en prairies, offrant de nouveaux espaces potentiels pour les oiseaux.

L'île Besnard, reliée à la terre par un tombolo, présente une variété d'habitats qui attirent une grande diversité d'espèces d'oiseaux nicheurs et hivernants. Des efforts de conservation sont déployés pour protéger les espèces les plus sensibles, comme la Fauvette pitchou, et leur habitat, notamment les landes littorales.

Bretagne Vivante joue un rôle important dans la sensibilisation, la protection et la gestion de la biodiversité sur le littoral brétillien.

Le projet SARG, porté par l'antenne Rance-Émeraude de Bretagne Vivante, a pour objet de mettre en place un observatoire de l'avifaune sur 4 sites (et 7 parcours) :

1. la pointe du Grouin,
2. L'anse Duguesclin et la vallée du Moulin Esnoux,
3. l'île Besnard, la Guimerais et la pointe du Meinga
4. la pointe de la Varde

PROTOCOLE DE L'ÉTUDE

Ce protocole détaille la mise en place d'un suivi à long terme de l'avifaune terrestre sur 4 sites du littoral bretillien, entre Rothéneuf et la pointe du Grouin, département d'Ille-et-Vilaine. Ce suivi s'appuie sur les expériences et les enseignements tirés des suivis menés en baie du Mont-Saint-Michel. Il vise à améliorer les connaissances et les données décrivant l'avifaune locale et à fournir des informations essentielles à la mise en place de mesures de conservation adéquates en cas d'aménagements des sites ou à apporter des arguments de dissuasion si des aménagements prévus mettaient en danger l'avifaune concernée.

Objectifs

- Mesurer l'évolution des populations d'oiseaux nicheurs et hivernants sur le long terme, en quantifiant l'évolution des effectifs et en notant les indices de nidification.
- Identifier les habitats importants pour les différentes espèces et évaluer leur état de conservation.
- Orienter les mesures de gestion : fournir des données scientifiques pour éclairer les décisions en matière de conservation et de gestion des espaces naturels de la région.

Moyens

- Ressources humaines : mobilisation des membres de l'antenne Rance-Émeraude de Bretagne Vivante, ornithologues amateurs et bénévoles.
- Ressources matérielles : jumelles, longues-vues, guides d'identification, téléphones équipés du logiciel Naturaliste permettant la saisie des observations sur Faune-Bretagne, ordinateur avec base de données sur Excel, permettant d'analyser les données recueillies

Méthode

- Définition du périmètre d'étude : sélection des parcours en tenant compte de la faisabilité du suivi sur le terrain (accessibilité, autorisations d'accès...).
- Planification des sessions de terrain : un passage sur chacun des sites en septembre, novembre, février, avril, mai, juin
- Collecte des données : enregistrement systématique des observations, en notant : les conditions météorologiques, le dérangement anthropique, les espèces, les effectifs, le comportement observé, les éventuels codes atlas, la date, l'heure et le lieu de l'observation.
- Saisie et gestion des données : utilisation de Naturaliste, Faune-Bretagne et Excel
- Indicateurs de suivi
 - Nombre d'espèces d'oiseaux observées sur chaque site
 - Notification des hivernants, migrants de passage, espèces inhabituelles
 - Importance des populations : effectifs des différentes espèces d'oiseaux, calculés à partir des observations et des indices de reproduction (nids, poussins...).
 - Distribution spatiale : cartographie de la répartition des espèces d'oiseaux au sein des différents habitats de la région.
- Rédaction d'un rapport annuel – 20 heures de travail ont été nécessaires pour compiler les données de 2025, les mettre en forme, corriger les erreurs (notamment de taxonomie),

construire les tableaux croisés dynamiques, les graphes, vérifier la cohérence des résultats, rédiger le rapport et le mettre en forme.

Comité de pilotage

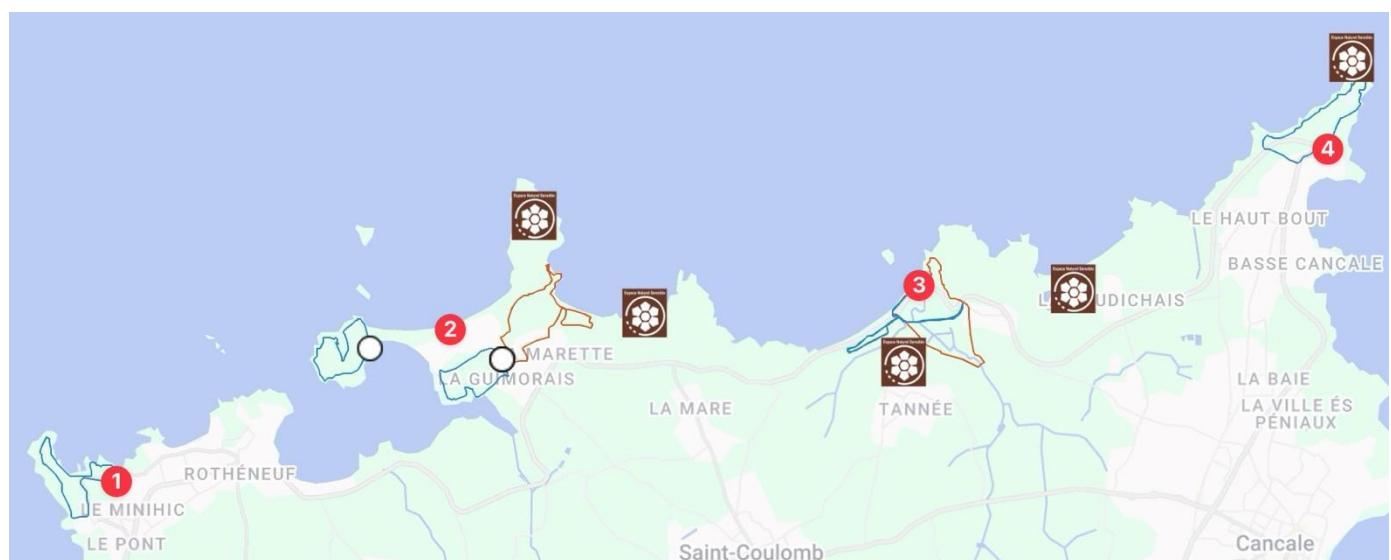
- Un comité de pilotage est chargé de faire le point sur l'avancement du suivi, analyser les données collectées, discuter des résultats et d'ajuster les protocoles .
- Communication : diffusion régulière des résultats du suivi
 - aux membres de l'association
 - aux partenaires et au grand public, via des rapports, des articles, des conférences, des sorties nature.

Equipe

29 observateurs ont été répartis en 7 équipes, ce qui a permis à chaque parcours d'être couvert à chacune de 6 sessions de 2025, par 1 à 4 observateurs.

Parcours

Voir les 7 parcours sur Google Maps répartis sur 4 sites



Sont classées « Espace Naturel Sensible » les zones suivantes :

- Pointe du Meinga - Saint-Coulomb
- Dunes de Roz-Ven - Saint-Coulomb
- Anse Du Guesclin - Saint-Coulomb
- Anse du Verger - Cancale
- Pointe du Grouin - Cancale



La côte de Cancale à Paramé est un site Natura 2000 avec un document d'objectifs que l'on peut consulter ici

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Le projet a démarré en février 2025. 6 sorties ont été effectuées, sur chacun des 7 sites, au cours de l'année, en février, avril, mai, juin, septembre et novembre.

Maîtrise des outils

Il s'agissait, au début, de résoudre quelques difficultés :

- Chaque équipe devait reconnaître puis bien connaître son parcours
- Maîtriser la saisie des données de terrain avec son téléphone et le logiciel Naturaliste, en prenant soin de géolocaliser au mieux les observations.
- Apprendre à récupérer les données au format Excel sur le site de Faune-Bretagne puis à le transmettre par mail au « service informatique » pour analyse.

Le taux de géoréférencement s'établit à **96,9%** des observations (3 054 sur 3 152), avec des coordonnées géographiques précises autorisant une analyse spatiale fine. Seules **98 observations** (3,1%) ne disposent pas de coordonnées GPS, correspondant essentiellement à des données précoces (apprentissage de l'utilisation de Naturalist) ou par manque de réseau sur le site.

Retours d'information

Chacune des 6 sessions de comptage a donné lieu à la rédaction d'un compte-rendu adressé aux observateurs, recensant les espèces observées par chaque équipe et les effectifs correspondants, ainsi qu'un suivi diachronique des résultats.

Taxonomie

La taxonomie utilisée par Faune-France n'a manifestement pas été mise à jour depuis de nombreuses années, qui a montré de nombreuses erreurs ayant nécessité des corrections dans la base de données.

Espèces classées à tort par Faune France classe dans les Turdidae

- *Rougegorge familier* (*Muscicapidae*)
- *Rougequeue à front blanc* (*Muscicapidae*)
- *Rougequeue noir* (*Muscicapidae*)
- *Tarier pâtre* (*Muscicapidae*)
- *Traquet motteux* (*Muscicapidae*)

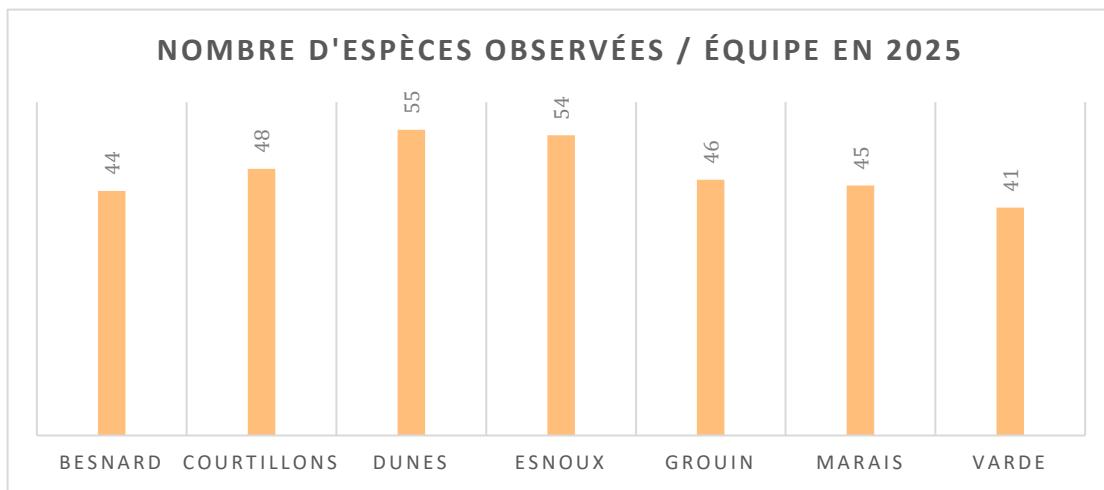
Espèces classées à tort par Faune France dans les Sylviidae

- *Bouscarle de Cetti* (*Cettiiidae*)
- *Cisticole des joncs* (*Cisticolidae*)
- *Hypolaïs polyglotte* (*Acrocephalidae*)
- *Phragmite des joncs* (*Acrocephalidae*)
- *Pouillot fitis* (*Phylloscopidae*)
- *Pouillot véloce* (*Phylloscopidae*)
- *Roitelet à triple bandeau* (*Regulidae*)
- *Roitelet huppé* (*Regulidae*)
- *Rousserolle effarvatte* (*Acrocephalidae*)

RÉSULTATS

- 3153 observations ont été relevées et enregistrées dans le tableau Excel
- 80 espèces d'oiseaux différentes recensées
- 34 familles représentées.

Equipes



Tous les parcours semblent avoir été appréciés par les observateurs de chacune des équipes.

Phénologie

L'analyse phénologique n'a guère de pertinence, au terme d'une série de 6 observations en un an. On peut peut-être noter que le patron reflète l'arrivée progressive des migrants au printemps (hirondelles, pouillots, fauvettes) et leur départ en fin d'été, conjuguée à la présence d'un noyau d'espèces résidentes permanentes. Le **Merle noir** (*Turdus merula*) domine numériquement avec **273 observations** (8,7% du total) et **349 individus**, reflétant son statut d'espèce polytope commune dans l'ensemble des habitats arborés et arbustifs. Le **Pigeon ramier** (*Columba palumbus*) le talonne avec 263 observations mais surpasse largement en abondance totale (**678 individus**, 12,4% du total), en raison de son grégarisme marqué (groupes jusqu'à 80 individus observés en avril à La Basse Ville Énoux). Le **Pouillot véloce** (*Phylloscopus collybita*) occupe la troisième position (244 observations, 285 individus), omniprésent.

Parmi les espèces à forte abondance, la **Linotte mélodieuse** (*Linaria cannabina*) se distingue par un effectif total remarquable de **494 individus** pour 140 observations, indiquant un comportement gréginaire prononcé avec des groupes importants (maximum de 30 individus) dans les milieux ouverts dunaires et agricoles. Le **Chardonneret élégant** (*Carduelis carduelis*) présente un patron similaire (228 individus, 62 observations) avec des rassemblements atteignant 50 individus en dunes et sur l'île Besnard.

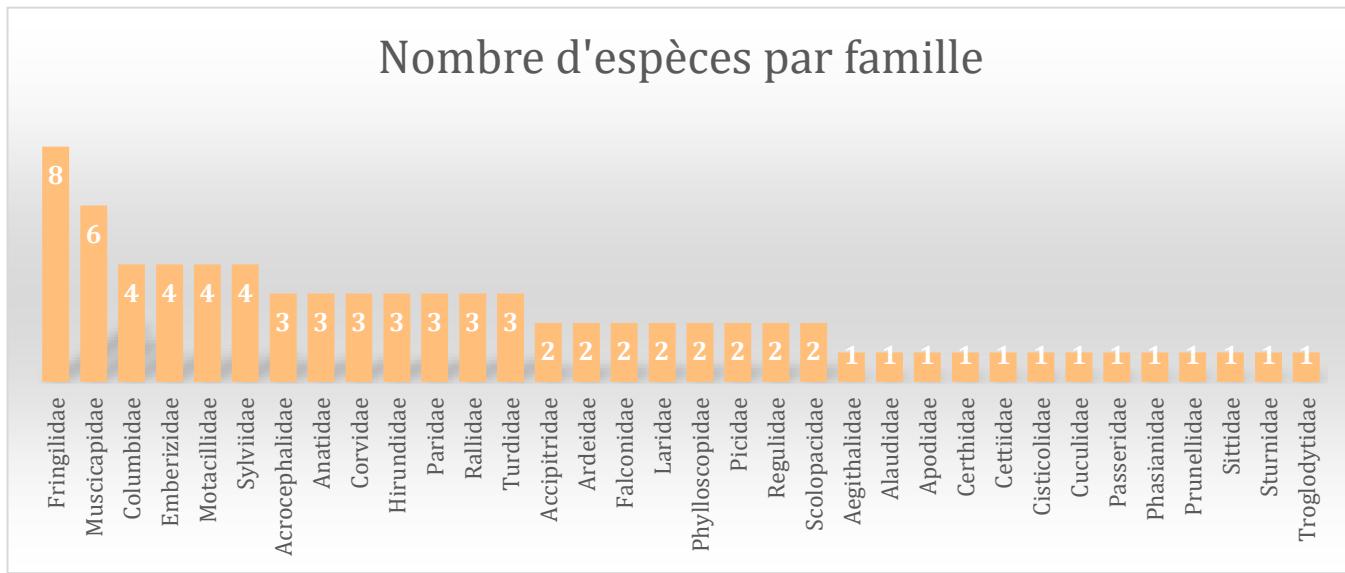
L'**Hirondelle rustique** (*Hirundo rustica*) totalise 216 individus principalement concentrés en septembre (125 individus), (pic migratoire postnuptial ?). Le **Martinet noir** (*Apus apus*) présente un effectif de 58 individus exclusivement estival (mai-juin), avec 54 individus contactés en juin, reflétant son statut de migrant à séjour bref.

Géographie

Les deux parcours les plus riches en espèces sont « **les dunes du port** » (55 espèces) et le **Val Esnoux** (54 espèces). **La Basse Ville Énoux (Saint-Coulomb)** est le lieu-dit qui se distingue comme le site le plus riche avec **49 espèces** recensées, en rapport avec la diversité de ses habitats : zones boisées, marais et zones humides, elle héberge des espèces inféodées aux roselières et milieux palustres (Phragmite des joncs, Bécassine des marais, Râle d'eau) absentes des autres stations.

Avifaune

80 espèces différentes, de 34 familles ont été observées sur les 7 sites du SARG en 2025.

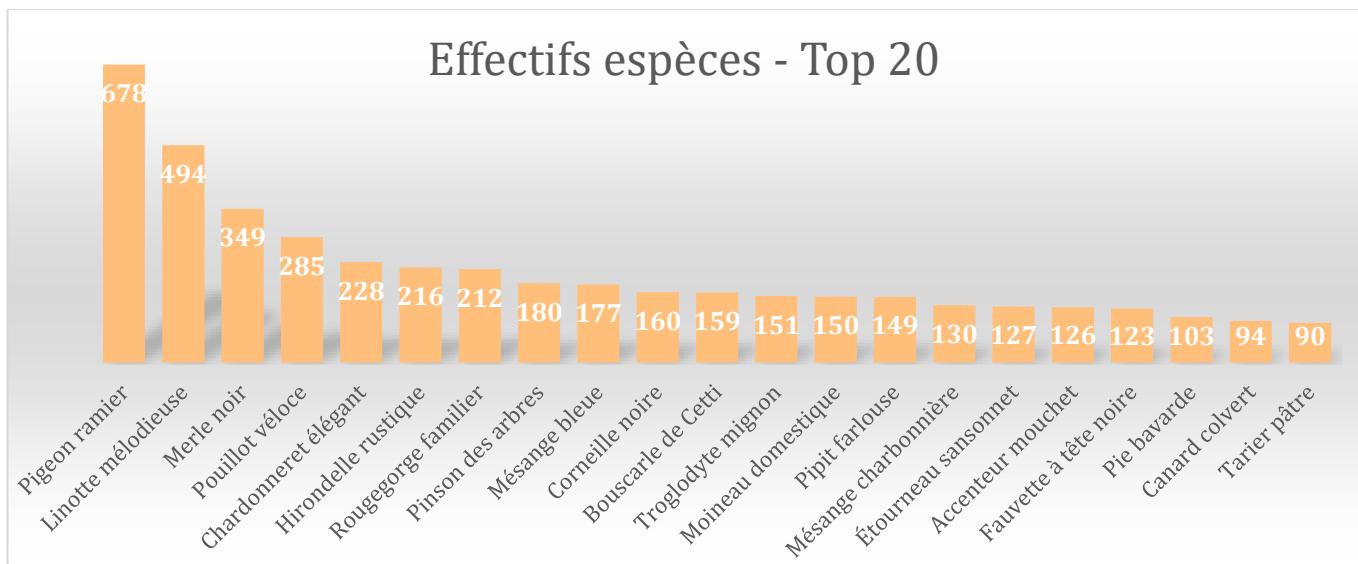


- Les **Fringillidae** constituent la famille la plus diversifiée avec **8 espèces** (10% de la richesse spécifique totale) : Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Pinson des arbres, Serin cini, Verdier d'Europe, Bouvreuil pivoine, plus deux hivernants occasionnels (Pinson du Nord, Tarin des aulnes). Cette famille domine également en termes d'observations (411, soit 13,0%) et d'effectifs (1 013 individus, 18,6%)
- Les **Muscicapidae** se classent en deuxième position avec **6 espèces**, mais présentent une structure d'abondance fortement asymétrique : le Rougegorge familier (179 observations, 212 individus) et le Tarier pâtre (68 observations, 90 individus) concentrent l'essentiel des effectifs, tandis que quatre espèces demeurent occasionnelles (Gobemouche gris, Rougequeue noir, Rougequeue à front blanc, Traquet motteux : ≤ 2 observations chacune).
- Quatre familles comptent chacune **4 espèces** :
 - Motacillidae (bergeronnettes et pipits),
 - Sylviidae (fauvettes),
 - Emberizidae (bruants)
 - et Columbidae (pigeons et tourterelles) qui présentent une forte dominance quantitative (738 individus) en raison de l'abondance du Pigeon ramier et de la Tourterelle turque.
 - Sept familles atteignent **3 espèces** : Paridae (mésanges), Corvidae (Corneilles et Corbeaux), Turdidae (grives et merles), Anatidae (Canards), Hirundinidae (hirondelles), Acrocephalidae (rousserolles et phragmites), Rallidae (râles et foulque). Les Hirundinidae,

malgré seulement 75 observations, totalisent 348 individus, le troisième effectif familial le plus élevé

- **Treize familles monospécifiques** représentent 38% des familles mais seulement 16% de la richesse spécifique totale. Certaines correspondent à des espèces communes et abondantes formant à elles seules une famille entière dans la zone : Bouscarle de Cetti (Cettidae : 152 observations, 159 individus), Troglodyte mignon (Troglodytidae : 135 observations, 151 individus), Accenteur mouchet (Prunellidae : 104 observations, 126 individus). D'autres reflètent la présence marginale de groupes taxonomiques peu représentés sur ce secteur littoral : Coucou gris (Cuculidae : 1 observation), Sittelle torchepot (Sittidae : 3 observations).

Dix-huit espèces sont notées avec seulement 1 ou 2 observations : Coucou gris, Tarin des aulnes, Pinson du Nord, Bergeronnette des ruisseaux, Bernache cravant, Phragmite des joncs, Rougequeue à front blanc, Gobemouche gris, Foulque macroule, Tadorne de Belon, Tournepiere à collier, etc.



STATUT DES MENACES PESANT SUR LES OISEAUX DU SARG

Sur les 80 espèces rencontrées :

- 1 espèce en danger critique d'extinction : **Bécassine des marais**
- 2 espèces en danger : **Bruant des roseaux, Fauvette pitchou**
- 23 espèces en statut de conservation préoccupant (VU, NT)
- 53 espèces sont classées en préoccupation mineure (LC)
- 1 espèces sans statut déterminé (DD)

EX	Espèce éteinte au niveau mondial
RE	Espèce disparue de métropole
CR	Espèce en danger critique d'extinction
EN	Espèce en danger
VU	Espèce vulnérable
NT	Espèce quasi menacée
LC	Espèce à préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes pour l'évaluation

Bécassine des marais → CR

Bruant des roseaux → EN

Fauvette pitchou → EN

Bouvreuil pivoine → VU

Bruant jaune → VU

Chardonneret élégant → VU

Linotte mélodieuse → VU

Phragmite des joncs → VU

Accenteur mouchet → LC

Aigrette garzette → LC

Bergeronnette des ruisseaux → LC

Bergeronnette grise → LC

Bernache cravant → LC

Bouscarle de Cetti → LC

Bruant zizi → LC

Buse variable → LC

Canard colvert → LC

Cisticole des joncs → LC

Corneille noire → LC

Coucou gris → LC

Épervier d'Europe → LC

Étourneau sansonnet → LC

Faisan de Colchide → LC

Faucon pèlerin → LC

Fauvette à tête noire → LC

Fauvette grisette → LC

Pipit farlouse → VU

Serin cini → VU

Tourterelle des bois → VU

Verdier d'Europe → VU

Alouette des champs → NT

Bruant proyer → NT

Faucon crécerelle → NT

Fauvette des jardins → NT

Gobemouche gris → NT

Foulque macroule → LC

Gallinule poule-d'eau → LC

Geai des chênes → LC

Grimpereau des jardins → LC

Grive draine → LC

Grive musicienne → LC

Héron cendré → LC

Hirondelle de rivage → LC

Hypolaïs polyglotte → LC

Merle noir → LC

Mésange à longue queue → LC

Mésange bleue → LC

Mésange charbonnière → LC

Mésange huppée → LC

Moineau domestique → LC

Mouette mélanocéphale → LC

Pic épeiche → LC

Pic vert → LC

Hirondelle de fenêtre → NT

Hirondelle rustique → NT

Martinet noir → NT

Mouette rieuse → NT

Pouillot fitis → NT

Râle d'eau → NT

Roitelet huppé → NT

Tarier pâtre → NT

Traquet motteux → NT

Pie bavarde → LC

Pigeon ramier → LC

Pinson des arbres → LC

Pinson du Nord → LC

Pipit maritime → LC

Pouillot véloce → LC

Roitelet à triple bandeau → LC

Rougegorge familier → LC

Rougequeue à front blanc → LC

Rougequeue noir → LC

Rousserolle effarvatte → LC

Sittelle torchepot → LC

Tadorne de Belon → LC

Tarin des aulnes → LC

Tournepiere à collier → LC

Tourterelle turque → LC

Troglodyte mignon → LC

Pigeon biset domestique →

ADAPTATIONS DU PROTOCOLE POUR 2026

Le comité de pilotage a décidé d'adapter le protocole pour mieux répondre aux objectifs fixés.

1. Suivi des sites remarquables :

- a. Identifier les sites « remarquables » du fait de la présence régulière d'espèces déterminantes au sens ZNIEFF (espèces rares, menacées, protégées, à fort enjeu patrimonial national/régional, site de reproduction, de halte migratoire ou d'hivernage, richesse spécifique élevée pour le contexte biogéographique (nombre d'espèces nicheuses, migratrices ou hivernantes)
- b. Documenter les changements de ses sites par une photographie (dégradation, amélioration, etc...)

2. Analyse de la territorialité des espèces : la géolocalisation des espèces ou des nids devrait permettre d'une analyse de la territorialité de l'avifaune, de la spécificité ou de la diversité des habitats. Il conviendra de déterminer les modalités de cette analyse, notamment des indicateurs à choisir. Voici une carte, à titre d'exemple, localisant les observations de Sylviidae (Fauvettes) sur les 7 parcours



3. Validation des observations « incertaines » ou difficiles : Il est de bonne pratique de revisiter le site dans les heures ou jours qui suivent dès qu'un élément inhabituel a été signalé sans avoir pu être confirmé par manque de temps : oiseau inhabituel, modification du milieu, suspicion de nidification, de préddation, etc.

4. Mieux documenter les observations avec l'application « Naturaliste » :

- Sources de dérangement
- Indices de nidification
- Conditions météorologiques ayant perturbé les observations

ANNEXE 1 – CHAMPS DES TABLEAUX DE DONNÉES DE FAUNE-BRETAGNE

- | | | |
|---------------------------|-------------------------------------|---|
| ● Ref | ● Pays | ● Remarque privée |
| ● Equipe | ● Lat (WGS84) | ● Code projet |
| ● ID Espèce Biolovision | ● Lon (WGS84) | ● Nom du projet |
| ● Nom espèce | ● Maille | ● Contient des media |
| ● Nom scientifique | ● Type de localisation | ● Anonyme |
| ● Groupe taxonomique | ● Altitude | ● Abréviation personne morale |
| ● Famille | ● Estimation | ● Personne morale |
| ● Ordre systématique | ● Nombre | ● Abréviation de la personne morale du transmetteur |
| ● Date | ● Détails | ● Personne morale du transmetteur |
| ● Horaire | ● Code atlas | ● Protocole |
| ● ID liste | ● Comportement | ● Contient des détails bague |
| ● Heure début | ● ID clarification de l'observation | ● Contient des détails mortalité |
| ● Heure fin | ● Clarification de l'observation | ● Date d'insertion |
| ● Liste complète ? | ● Donnée de seconde main | ● Date de dernière modification |
| ● Commentaire de la liste | ● Protégée | |
| ● ID Lieu-dit | ● Vérification | |
| ● Lieu-dit | ● Remarque | |
| ● Commune | | |
| ● Département | | |

ANNEXE 2 – OBSERVATEURS DU SARG

Merci aux 29 observateurs du SARG ayant contribué à ce travail.

- | | | |
|---------------------|------------------------|---------------------------|
| ● Vermesse Rémy | ● Le Corvec Luc | ● Chapon Philippe |
| ● Secoué Antoinette | ● Houdayer Corinne | ● Chapon Elisabeth |
| ● Riaud Blandine | ● Hoang Marie | ● Burkart Louisiane |
| ● Quéméré Françoise | ● Haydock David | ● Bourdon Hélène |
| ● Prodhomme Gérard | ● Guyon Stéphane | ● Blier Jean-Jacques |
| ● Pélaez Véronique | ● Goguel Françoise | ● Berger Adeline & Marius |
| ● Monnet Gwillem | ● Dupont Gilles | ● Babut Véronique |
| ● Mathys Nicolle | ● Dudicourt J-C | ● Arnould Pascale |
| ● Lebré Catherine | ● Dubois Claire-Lise | ● Arnould Miche |
| ● Leballeur Brieuc | ● Couatarmanac'h Alain | |